

Une députée LREM propose de réserver la PMA... à ceux pouvant justifier de certains revenus

L'Obs [nouvelobs.com/societe/20190911.OBS18278/une-deputee-lrem-propose-de-reserver-la-pma-a-ceux-](https://www.nouvelobs.com/societe/20190911.OBS18278/une-deputee-lrem-propose-de-reserver-la-pma-a-ceux-)

L'Obs, 11 septembre 2019



L'Assemblée nationale a fait sa rentrée, mardi 10 septembre, avec un agenda chargé, notamment par l'examen en commission spéciale du projet de loi bioéthique et sa mesure emblématique, l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes. Les débats promettent d'être longs et nourris sur l'article 1^{er}, qui porte la mesure phare d'élargissement de la PMA.

Hommes « évincés », méconnaissance de « *l'intérêt de l'enfant* » ou encore « *effet domino* » inéluctable vers la « *légalisation de la GPA* » : d'emblée, des députés LR sont montés au créneau contre l'ouverture de la PMA à toutes les femmes.

La question de l'extension de la PMA aux femmes seules a notamment longuement fait débat, côté LR, mais aussi au sein de la majorité, Marie Tamarelle-Verhaeghe (LREM) plaidant pour un « *projet partagé entre deux personnes* ». La ministre de la Santé a, elle, défendu « *une belle mesure* ».

« Permettre la subsistance » de l'enfant

Dans la nuit, la députée LREM des Yvelines, Béatrice Piron, a quant à elle proposé un amendement visant à réserver la PMA aux personnes pouvant « *justifier d'un niveau de revenus susceptible de permettre* » la « *subsistance* » de l'enfant à naître, rapporte .

.@BeatricePiron (LaREM) propose un amendement visant à réserver la PMA aux personnes qui peuvent "justifier d'un ni... <https://t.co/8KBkZPFIXV>

—LCP(@LCP)

« *Elever un enfant coûte cher : selon l'Insee, son arrivée dans un foyer entraîne une hausse moyenne de 20 % du budget du ménage* », a-t-elle déclaré, avant de poursuivre : « *Afin de garantir une enfance loin de la précarité, tout couple formé d'un homme ou d'une femme, ou de deux femmes, ou toute femme seule souhaitant entamer un processus de PMA doit pouvoir justifier de revenus susceptibles de permettre sa subsistance et celle de l'enfant à naître.* »

Une proposition d'amendement qui a déclenché un tollé, et a été rejetée.

« Non mais c'est quoi cet amendement indigne ? »

Corapporteur du projet de loi, Jean-Louis Touraine (LREM) a prononcé un avis défavorable. Il a estimé l'amendement « *contraire au principe même de notre système de solidarité nationale* ». Avant de poursuivre en justifiant le rejet du texte : « *En effet, la Sécurité sociale prévoit cette modalité de solidarité, et il nous faut faire confiance aux équipes pluridisciplinaires s'il y a occasionnellement à détecter des situations de grande fragilité qui, bien sûr, à ce moment-là, doivent être identifiées et méritent soit un accompagnement, soit une décision négative, en tout cas que la décision soit éclairée.* » Mais « *il est clair* », a-t-il ajouté, que cet amendement « *ne peut pas être accepté en l'état* ».

Sur Twitter, les réactions d'indignation ne manquent pas.

De l'eurodéputé socialiste Eric Andrieu notamment : « *Interdisons aux pauvres d'avoir des enfants ! Non mais c'est quoi cet amendement indigne ?* »

« *Interdisons aux pauvres d'avoir des enfants!* » #Traduisonsles Non mais c'est quoi cet amendement indigne!?! #PMA <https://t.co/NhUxx1BaUJ>

—EricAndrieuEU(@Eric Andrieu)